



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 juin 2003

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 17 juin 2003

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 juillet 2003

**Lotissement 'Le Clos de la Berlandière' - acquisition de parcelles de  
terrains nécessaires à l'élargissement de la rue de la Berlandière et au  
prolongement de la voie interne**

[\[Annexe\]](#)

Président :

**M. Alain BAUDIN**

**Présents :**

*Adjoints :*

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI

*Conseillers :*

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Joël RENOUX, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

**Secrétaire de séance :**

Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.  
M. Rodolphe CHALLET donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.  
M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.  
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à Mme Jeanine BIMES.  
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à Mme Danièle GANDILLON.  
M. Yannick TARDY donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.  
Mme Françoise HALAT donne pouvoir à M. Joël RENOUX.  
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.  
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à M. Franck GIRAUD.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL  
*Madame BILLY ayant quitté la séance sans avoir désigné de mandataire, est excusée pour cette délibération ainsi que Monsieur LAMARQUE qui lui avait donné pouvoir.*

**Urbanisme & Affaires Immobilières****Lotissement 'Le Clos de la Berlandière' - acquisition de parcelles de terrains nécessaires à l'élargissement de la rue de la Berlandière et au prolongement de la voie interne**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

L'aménagement de la rue de la Berlandière au droit du lotissement « Le Clos de la Berlandière » a nécessité la mise en place d'une participation des propriétaires riverains et constructeurs pour la réalisation de voie nouvelle et réseaux.

Dès lors que les participations sont demandées au titre de la voirie les surlargeurs de voirie doivent être acquises à titre onéreux auprès des propriétaires concernés.

Il convient donc d'acquérir auprès du lotisseur le Pavillon de la Venise Verte :

- une bande de terrain en façade de la rue de la Berlandière d'une surface de 116 m<sup>2</sup> ;
- le prolongement de la voie interne pour une surface de 113 m<sup>2</sup>.

Cette acquisition est consentie par Le Pavillon de la Venise Verte, propriétaire, moyennant le prix de 4715 €, correspondant au prix d'achat + frais engagés.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition des deux parcelles désignées ci-dessus ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir. Tous les frais et droits en résultant étant imputés à l'article 21-8221-2112 du Budget en cours.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	4

Le Maire de Niort

**Alain BAUDIN**

[Ordre du jour](#)